

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve la concentration entre Water-Link et Pidpa

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 8 février 2022 la concentration entre Water-Link et Pidpa.

Water-Link et Pidpa sont des associations chargées de mission au sens de l'article 398 §2 3° du Décret flamand sur l'administration locale du 22 décembre 2017 ayant pour objet d'assurer l'approvisionnement en eau et la gestion des eaux usées au niveau communal, principalement dans la province d'Anvers.

La concentration a été notifiée le 18 janvier 2022 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Dans sa décision du 8 février 2022, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'objection.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Damien Gerard
Auditeur général
Tél : +32 (2) 277 76 57
Courriel : damien.gerard@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).